

Argenterio, en 1553, essaya de limiter l'importance fonctionnelle de la glande hépatique, mais sa voix resta sans écho.

La découverte des vaisseaux chylifères par Asselli, en 1622, et celle du canal thoracique par Pecquet, en 1647, vinrent pour la première fois ébranler violemment la théorie de Galien. On connaissait alors une voie par laquelle le chyle était transporté dans le sang, sans l'intermédiaire de la veine porte et du foie. Dès lors ceux-ci parurent sans importance par rapport à la formation du sang.

Bertholin et Glisson furent les premiers qui formulèrent cette opinion d'une manière précise, qui fut adoptée unanimement.

Désormais le rôle du foie devait se borner à sécréter la bile.

Telle fut, MM., pendant deux siècles entiers la croyance générale.

C'est à la physiologie expérimentale et aux études histologiques de notre époque que revient l'honneur d'avoir reculé l'horizon de cette partie de la science, et d'avoir réhabilité, en leur donnant une forme plus exacte, des opinions que l'on croyait mortes depuis longtemps.

Avant de vous faire, MM., l'exposé de ces doctrines, je crois qu'il serait utile, pour en faciliter l'intelligence, de rappeler ici aussi succinctement que possible le mode de distribution des vaisseaux hépatiques à l'intérieur du foie.

Le foie possède deux ordres de veines, la veine porte, formant le système afférent, et les veines hépatiques formant le système efférent. La veine porte représente donc un arbre vasculaire dont les radicules ont leur origine dans tous les organes renfermés dans la cavité abdominale, dont les ramuscules terminaux sont dans le foie, et le tronc intermédiaire aux uns et aux autres n'a que 4 à 5 pouces de longueur chez l'adulte. Quand on examine une coupe du foie, il est facile de distinguer à première vue auquel de ces deux ordres de veines appartiennent les orifices vasculaires qui s'offrent aux yeux. Les ramifications de la veine porte, entourées par la capsule de Glisson, n'adhèrent pas à la substance hépatique dont elles sont séparées par une couche de tissu cellulaire dans lequel rampent les branches de l'artère hépatique, les conduits biliaires, ainsi que les nerfs; il en résulte que quand on vient à couper ces veines elles se retractent de manière que le rapprochement de leurs parois obstrue la lumière du vaisseau. Les veines hépatiques et leurs ramifications ne sont pas entourées par une gaine spéciale, elles sont directement en contact et adhérentes par leur face externe avec le tissu même du foie, de sorte qu'au lieu de se rétracter après la section elles restent béantes.